

REGISTRE des DELIBERATIONS

Séance du 13 mars 2017

Membres en exercice :	10	Convocation du :	07/03/17
Membres présents :	08	Transmission le :	17/03/17
Membres absents :	02	Affichage le :	17/03/17
Membres exclus :	00		

L'an deux mil dix-sept, le 13 mars à 20 H 30, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances et sous la présidence de Mr Michaël MUHLEMATTER, Maire.

Etaient présents : Mme PERNOT Geneviève.

MM LOYEZ Jean-Louis, MAREY Daniel, MARTAUX Michel, MOUGENOT Alexandre, MUHLEMATTER Michaël, RIGOULOT Régis, RUFER Pierre.

Excusé : Mme DALBARD Nicole (procuration à Mme PERNOT), M. GILLOT Olivier.

Secrétaire de séance : Mme PERNOT Geneviève

OBJET :

06/2017 TARIFS DE LOCATION DE LA SALLE COMMUNALE :

Monsieur le Maire rappelle au conseil Municipal les tarifs actuellement en vigueur concernant la location de la salle communale. Les travaux d'accessibilité et de remise aux normes du bâtiment communal, il y a lieu de revoir les conditions d'utilisation de la salle.

Il propose de les réviser à compter du 1^{er} mars 2017.

Après avoir entendu l'exposé du Maire et après en avoir délibéré, le Conseil Municipal,

DECIDE de fixer les tarifs de la salle communale à compter du 1^{er} mars 2017 comme suit :

Désignation		Tarifs Habitant de Mollans	Tarifs aux extérieurs de Mollans
Caution pour la location si utilisation de la cuisine		Un chèque de 500 €	
Weekend		100 €	150 €
1 Jour		60 €	100 €
Apéro ou Service commémoratif		15 €	20 €
Associations Mollanaises	0€		
Forfait Nettoyage	80 € en cas de non-respect du contrat de location		

Envoyé en préfecture le 17/03/2017

Reçu en préfecture le 17/03/2017

Affiché le



ID : 070-217003516-20170313-06_2017-DE

AUTORISE le Maire ou son représentant par délégation à signer les contrats de location.

VOTE : 9 POUR : 9 CONTRE : 0

Fait et délibéré les jour, mois et an que dessus,

Certifiée exécutoire, déposée en Préfecture

et affichée le 17 mars 2017

Pour copie conforme, le Maire,

